

Euronext Notice

CORPORATE EVENT NOTICE >> Introduction par Offre publique

GROUPE PROMEO

Place	Paris	Date	22/11/2006
N° Avis	PAR_20061122_5384_ALT	Marché	Alternext

ADMISSION D' ACTIONS ET OFFRE AU PUBLIC

Conformément aux chapitres 1 (paragraphe 1 et 4) et 3 des règles d'Alternext, Euronext Paris SA a décidé l'admission sur Alternext:

- des 2.771.374 actions existantes composant le capital de la société GROUPE PROMEO, et,
- d'un nombre de 290.000 actions nouvelles émises dans le cadre d'une augmentation de capital en numéraire par appel public à l'épargne,

Un nombre maximum de 340.000 sera mis à la disposition du public et diffusé dans le cadre d'un Placement Global et d'une Offre à Prix Ouvert (OPO).

- Fourchette de prix indicative : 33,50 EUR -38,00 EUR

Les informations concernant les modalités de l'offre sont fournies au public comme suit :

- Publication de la notice légale au BALO, le 24/11/2006;
- Un dossier d'information est disponible sur le site Internet de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org) ainsi que sur le site de l'émetteur (www.promeo.fr).

CARACTERISTIQUES DU PLACEMENT GLOBAL

Durée :	du 22/11/2006 au 28/11/06 à 17h00 (heure de Paris)
Nombre de titres :	306.000 actions soit 90% de l'Offre
Etablissement en charge :	GILBERT DUPONT

CARACTERISTIQUES DE L'OPO

Ouvert aux :	personnes physiques, investisseurs personnes morales , fonds communs de placement
Durée :	du 22/11/06 au 28/11/06 à 17h00 (heure de Paris)
Nombres de titres :	34.000 actions soit 10% de l'Offre

Décomposition des ordres en fonction du nombre de titres demandés :

▣ Fractions d'ordre A1 : entre 1 et 100 titres inclus.

▣ Fractions d'ordre A2 : au delà 100 titres .

Les ordres seront irrévocables et leur validité sera limitée à la journée d'introduction et de première cotation, soit le 29/11/06.

Les ordres seront exprimés en nombre d'actions demandées, sans limitation de prix et seront réputés stipulés au prix de l'OPO

Le résultat de l'OPO fera l'objet d'un avis publié le 29/11/06, ainsi que les conditions de négociation du 30/11/06.

Libellé et transmission des ordres : les clients devront transmettre leurs ordres de souscription au plus tard le 28/11/06 à 17:00 (heure de Paris). Les intermédiaires financiers transmettront les ordres de souscription dont ils sont dépositaires au(x) membre(s) du marché de leur choix. Le 29/11/06 à 10h00 (heure de Paris), au plus tard, les membres du Marché transmettront à EURONEXT PARIS SA par télécopie (N° 01 49 27 16 00) un état récapitulatif des ordres de souscription dont ils sont dépositaires selon le modèle reproduit en annexe. Cet état devra mentionner la répartition du nombre d'ordres et de titres demandés entre les fractions A1 et A2.

Conditions d'exécution des ordres : les fractions d'ordre A1 bénéficieront d'un traitement préférentiel par rapport aux fractions d'ordre A2 dans le cas où tous les ordres ne pourraient être satisfaits.

Règlement-livraison des titres acquis à l'OPO : les opérations de règlement-livraison des négociations du 29/11/06 seront effectuées au moyen du service de livraison par accord bilatéral RELIT+, entre d'une part Parel (Code Affilié 528) pour le compte de Gilbert Dupont et les adhérents acheteurs, d'autre part entre les adhérents et les intermédiaires collecteurs d'ordres, le 4/12/06. L'ensemble des instructions SLAB RELIT+ devra être introduit dans le système au plus tard le 1/12/06 à 12h00. L'instruction aura comme date de négociation le 29/11/06.

Il est précisé qu'en cas d'annulation de l'opération, les opérations de R/L des négociations du 29/12/06 seront annulées.

Transfert de marché

A partir du 29/11/2006, les action émises par GROUPE PROMEO seront transférées du marché Marché Libre au marché ALTERNEXT.

Libellé:	GROUPE PROMEO	Nv Mnémonique:	ALMEO
ISIN:	FR0010254466	Code Euronext:	FR0010254466
Valeur nominale:	1€	Forme des titres:	au nominatif ou au porteur
Service financier:	Natlxis 61		
Jouissance:	1/1/2006		
Secteur ICB:	8733-Real Estate Holding & Development		

Les ordres expieront de plein droit le 28/11/2006, dernier jour de cotation des action GROUPE PROMEO sur le marché Marché Libre. Les clients devront renouveler les nouveaux ordres le 30/11/2006.

Nouvelles caractéristiques de cotation à partir du 29/11/2006 :

Nv groupe de cotation:	E2:	Cotation:	continu
Unit / %:	Unit:	Quotité:	1
Apporteur de Liquidité:	Gilbert Dupont		
Garantie	Yes	Dépositaire local	Euroclear France

Le placement des actions qui sera réalisé par Gilbert Dupont fera l'objet, en ce qui concerne les actions à émettre, d'une garantie de bonne fin au sens de l'article L.225-145 du Code de commerce par la Société Générale.

En conséquence, les négociations sur NSC débuteront le 30/11/2006.

Conditions particulières applicables aux ordres de souscription dans le cadre de l'OPO

- Un même donneur d'ordre (personne physique ou morale) ne peut émettre d'ordres d'achat portant sur un nombre de titres supérieur à 20 % du nombre de titres offerts ;
- Un même donneur d'ordre ne peut émettre qu'un seul ordre, qui ne peut être dissocié entre plusieurs intermédiaires financiers ; s'agissant d'un compte joint, il ne peut être transmis qu'un maximum de deux ordres ;
- Les intermédiaires dépositaires d'ordres d'achat doivent s'assurer à la réception des ordres que les donneurs d'ordres disposent bien au crédit de leur compte des fonds (espèces) nécessaires ou l'équivalent en OPCVM monétaires pour être en mesure de régler les titres demandés ;
- Le teneur de compte, qu'il soit le négociateur ou le compensateur, est responsable du respect des obligations de couverture applicables aux donneurs d'ordres dont les comptes sont ouverts chez lui ;
- EURONEXT PARIS SA se réserve le droit de demander aux intermédiaires financiers l'état récapitulatif de leurs ordres. Ces informations devront lui être transmises immédiatement par télécopie ;
- EURONEXT PARIS SA se réserve également la possibilité de réduire ou d'annuler toutes demandes qui n'auraient pas été documentées ou qui lui paraîtraient excessives après en avoir informé le transmetteur d'ordres.

CORPORATE EVENT NOTICE >> Public Offer

GROUPE PROMEO

Location	Paris	Date	22/11/2006
Notice	PAR_20061122_5384_ALT	Market	Alternext

LISTING OF SHARES AND PUBLIC OFFER

Euronext Paris has decided to admit on Alternext :

- 2 771374 existing shares representing the outstanding capital of GROUPE PROMEO, and,
- a maximum of 250,000 new shares by way of public offering,

A maximum of 340,000 shares will be offered to public by the way of a Global Placement and an Open-Price Offer (OPO).

Price range for the offer: **33.50 EUR - 38.00 EUR**

Information regarding the terms and conditions of the offer can be provided to the public as follows:

- A legal notice published in BALO on 24/11/2006
- A prospectus available on the site of the Autorité des Marchés Financiers (www.amf-france.org) and the site of the issuer (www.promeo.fr).

Global Placement procedure

Dates :	From 22/11/2006 to 28/11/2006 at 5:00 pm CET
Number of shares :	306,000 shares representing 90% of the Offer (before extension option exercise)
Book runner(s) :	GILBERT DUPONT

OPO procedure

Subscription open for :	Retail investors, legal entities and certain UCITS.
Dates :	From 22/11/2006 to 28/11/2006 at 5:00 pm CET
Number of shares :	34,000 shares representing 10% of the Offer (before extension option exercise)

Purchase orders can be divided in the following portions:

- ☒ A1 order portions : 1 to 100 shares inclusive
- ☒ A2 order portions : more than 100 shares

Orders are irrevocable and their validity is limited to the day of introduction and first quotation, on

29/11/06.

Orders will be stated in terms of number of shares, without a price indication, and will be deemed to be stipulated at the first quotation price.

The result of the offer will be announced by Euronext Paris in a notice on the day of introduction.

Transmission of orders: Client will send their purchase orders to the intermediaries by 5:00 pm (CET) on 28/11/06. By 10:00 am CET on 29/11/06 market members shall fax Euronext Paris SA (on 01 49 27 16 00), a list of purchase orders they have received, using the model given in Annex. The report should breakdown the number of orders and shares requested for A1 and A2 order portions. Purchase orders placed are irrevocable and they will be valid on 29/11/06 only.

Execution of orders: Unless all orders are filled in full, A1 order portions shall receive preferential treatment over A2 order portions.

Settlement/delivery of shares acquired under the OPO: settlement/delivery of 29/11/06 trades will be through the delivery service of bilateral agreement RELIT+, between Parel (code 528) on behalf of Gilbert Dupont and purchasing members, and between members and intermediaries accepting orders, on 4/12/06. All SLAB RELIT+ instructions should be entered in the system by 12:00 am (CET) on 1/12/06. The trading day shown on instructions will be 29/11/06.

It is specified that in case of cancellation of the operation, the settlement /delivery operations of trading of 29/11/06 will be cancelled.

Market transfert

As of 29/11/2006, share issued by GROUPE PROMEO will be transferred from the market Marché Libre to the market Alternext.

Designation:	GROUPE PROMEO	New Symbol:	ALMEO
ISIN:	FR0010254466	EuronextCode :	FR0010254466
Nominal value:	1€	Form:	Bearer or registered
Financial service:	Natixis - 61		
Dividend due date:	1/1/2006		
ICB sector:	8733- real Estate Holding & Development		

Orders will expire on 28/11/2006, last trading day on the share issued by GROUPE PROMEO on the market Marché Libre. Market members will have to re-enter new clients orders as of 30/11/2006.

New trading characteristics as of 29/11/2006:

New trading group:	E2:	Trading:	Continuous
Unit / %:	Unit:	Quotity:	1
Liquidity provider:	Gilbert Dupont		
Guarantee	Yes	Local depositary:	Euroclear France

According to article L.225-145 of the Code de commerce, Société Générale gives a guarantee of the new issued shares.

As a consequence, the trading on NSC will begin on 30/11/2006.

Special conditions applicable to orders placed:

- any investor (natural person or legal entity) may not place purchase orders for over 20% of the shares offered;
- clients may place only one order each which may not be shared among intermediaries; for accounts with more than one holder, a maximum number of orders equal to the number of holders may be placed;
- upon receipt of orders, intermediaries must ensure that the investor has enough credit in his/her

- account (cash) or the equivalent money market instruments to pay for the shares requested;
- account holders, whether brokers or clearing members, shall ensure compliance with payment requirements by investors holding accounts with them;
 - Euronext Paris S.A. reserves the right to require intermediaries to submit summary statements to their orders immediately by fax;
 - Euronext Paris S.A. also reserves the right, after informing the transmitter of the order, to reduce or cancel any undocumented orders and those orders that it believes are excessive.

Annex

Document à adresser à Euronext Paris S.A. le 29/11/2006 à 10h00 (heure de paris) au plus tard
Document to be addressed to Euronext Paris S.A. on 29/11/2006 at 10:00 am CET at the latest

fax : 01 49 27 16 00

OPO GROUPE PROMEO

Membre dépositaire / *Depository member* :

Numéro affilié Euroclear France / *Affiliate number*:

Adresse / *Address*:

Nom du responsable / *Person in charge*:

Numéro de téléphone / *Phone number*:

Ordres de souscription / <i>Subscription orders</i>	Nombre de fractions d'ordre / <i>Number of orders portions</i>	Nombre de titres / <i>Number of shares</i>
Fractions d'ordre A1 (entre 1 et 100 titres inclus) / Order portions A1 (between 1 and 100 shares inclusive)		
Fractions d'ordre A2 (au-delà de 100 titres) / Order portions A2 (more than 100 shares)		

